

L'ENVIRONNEMENT A UNE HISTOIRE

HÉLÈNE BLAIS

# L'empire de la nature

Une histoire des jardins botaniques coloniaux  
(Fin XVIII<sup>e</sup> siècle - années 1930)

Champ Vallon

La collection

«L'environnement a une histoire»

est dirigée par Charles-François Mathis

DE LA MÊME AUTEURE

*Mirages de la carte. L'invention de l'Algérie coloniale*, Paris, Fayard, 2014.  
*Voyages au grand océan. Géographies du Pacifique et colonisation, 1815-1845*,  
Paris, CTHS, 2005.

*En collaboration*

*Visages de l'exploration. Du mythe à l'histoire*. Avec Olivier Loiseaux (dir.),  
Paris, BNF éditions, 2022.

*Les « grandes découvertes » : une autre histoire de l'exploration du monde*.  
Avec Romain Bertrand, Guillaume Calafat et Isabelle Heullant-Donat  
(dir.), Paris, Le Seuil, 2019.

*Histoire d'espaces. Territoires et limites. Autour de Daniel Nordman*. Avec  
Claire Fredj, Alain Messaoudi et Isabelle Surun (dir.), Paris, Éd. Bou-  
chène, 2018.

*Cultures d'empires*. Avec Emmanuelle Sibeud et Romain Bertrand (dir.),  
Paris, Karthala, 2015.

*Territoires impériaux. Une histoire spatiale du fait colonial*. Avec Florence  
Deprest et Pierre Singaravélou (dir.), Paris, Presses de la Sorbonne,  
2011.

*Naissance de la géographie moderne, rationalités et coexistence des savoirs géo-  
graphiques, 1860-1860*. Avec Jean-Marc Besse et Isabelle Surun (dir.),  
Presses de l'ENS, Lyon, 2010.

*Géographies Plurielles. Les sciences géographiques au moment de l'émergence  
des sciences humaines (1750-1850)*. Avec Isabelle Laboulais (dir.), Paris,  
L'Harmattan, 2006.

CET OUVRAGE EST PUBLIÉ

AVEC LE CONCOURS DE L'INSTITUT D'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE

*Illustration de couverture*

Femmes au jardin d'essai d'Alger carte postale, s.d.

© 2023, CHAMPVALLON, 01350 CEYZÉRIEU  
www.champ-vallon.com  
ISBN 979-10-267-1148-3

HÉLÈNE BLAIS

L'EMPIRE  
DE LA NATURE

Une histoire des jardins botaniques  
coloniaux

(Fin XVIII<sup>e</sup> siècle – années 1930)

CHAMP VALLON

## ABBREVIATIONS

AD : Archives départementales

AN : Archives nationales

AN Mauritius : Archives nationales de l'île Maurice, Port-Louis

ANOM : Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence (Fm : Fonds ministériels, SG : Série Géographique, GGA : Gouvernement général de l'Algérie)

ANV : Archives nationales du Vietnam

*Colonial Reports. Annual* : Publications annuelles du Parlement britannique (House of Commons), éditées à Londres, par colonie.

*Kew Miscellaneous : Bulletin of Miscellaneous Information (Royal Botanic Gardens, Kew)*

MNHN : Muséum national d'histoire naturelle, Paris

NZPP : New Zealand Parliamentary Papers, *Appendix to the Journals of the House of Representatives*.

## INTRODUCTION

En 2021, les Jardins botaniques royaux de Kew (*Royal Botanic Gardens, Kew*) rendaient publique une nouvelle stratégie décennale<sup>1</sup>. Dans ce projet figurent un engagement à « décoloniser » les collections d'histoire naturelle et la volonté de reconnaître et de faire connaître les liens intrinsèques entre le jardin botanique et l'empire colonial<sup>2</sup>. Il s'agit notamment de multiplier les initiatives archivistiques autour de la mise à disposition des fonds et de repenser les systèmes de classification et d'indexation, souvent à l'origine de l'invisibilisation d'un certain nombre d'acteurs de l'histoire de la botanique. Plus encore, l'enjeu de conservation de la biodiversité, aujourd'hui central dans la politique des jardins botaniques dans le monde entier, est explicitement relié à la prise en compte du passé colonial de ces institutions : les botanistes de Kew Gardens<sup>3</sup> rappellent notamment combien la « découverte » de toutes les plantes qui font aujourd'hui la richesse de ces institutions n'a souvent été qu'une découverte européenne de plantes que les populations des territoires concernés connaissaient depuis bien longtemps<sup>4</sup>.

Le manifeste de Kew Gardens souligne l'importance des contextes politiques et sociaux dans lesquels les jardins botaniques se déploient, de nos jours comme autrefois. Or s'interroger sur les héritages impériaux des institutions contemporaines suppose de connaître ces

1. « Our manifesto for change, 2021-2030 », <https://www.kew.org/about-us/press-media/manifesto-for-change-2021>.

2. *Ibid.* : « We will move quickly to “de-colonise” our collections, re-examining them to acknowledge and address any exploitative or racist legacies, and develop new narratives around them » (p. 27) ; « Going forward, it can help us to open up important conversations about RBG Kew's – and Britain's – colonial legacy » (p. 33).

3. Nous emploierons ci-après « *Kew Gardens* » ou « Jardins de Kew » pour *Royal Botanic Gardens, Kew* ou Jardins botaniques royaux de Kew.

4. Voir notamment l'article du directeur de Kew, Richard Deverell, « Kew addresses racism », <https://www.kew.org/read-and-watch/kew-addresses-racism>, ou celui du directeur des sciences, Alexandre Antonelli, « Time to decolonise botanical collections » <https://www.kew.org/read-and-watch/time-to-decolonise-botanical-collections>.

moments fondateurs, d'être capable d'en restituer les scansions. Quel rôle ont joué les jardins botaniques dans la constitution des empires coloniaux? Au cours d'un long XIX<sup>e</sup> siècle, qu'il est convenu de désigner comme l'âge des empires, des jardins, situés dans les colonies, ont été façonnés par les ambitions coloniales européennes, qu'ils ont en retour contribué à porter. Pratiquement chaque colonie avait son jardin botanique, en général situé dans la capitale coloniale, ou à proximité. Dans chaque jardin, plantes (et animaux), directeurs, jardiniers, visiteurs et visiteuses se sont croisés et ont constitué des microcosmes dont les réseaux et les tensions reflètent le fonctionnement comme les dysfonctionnements du monde colonial. Le projet de ce livre est de dresser une histoire sociale globale des jardins botaniques coloniaux au XIX<sup>e</sup> siècle, prenant en compte ces espaces spécifiques que sont les jardins, enclos de nature artificialisée, produits et inventés ou réinventés en contexte colonial à des fins bien précises.

#### LES EMPIRES ET LA NATURE

Le rapport à la nature des sociétés européennes a été déterminant dans les constructions coloniales. Les jardins botaniques sont à la fois des conservatoires de plantes vivantes et des laboratoires d'expérimentation botanique répondant à la curiosité européenne d'inventaire du monde, qui se développe tout particulièrement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils font écho à la tentation prométhéenne de changer le monde, afin d'améliorer les vies européennes : trouver les meilleures plantes, importer de nouveaux produits, faire pousser les espèces les plus rentables pour la métropole, rendre la colonisation utile. Depuis les travaux d'Alfred Crosby, on sait qu'il n'est pas possible de penser l'impérialisme sans prendre en compte les plantes et les animaux qui l'ont facilité ou ont été mis à son service<sup>1</sup>. L'histoire des sciences a bien montré comment la nature était impliquée dans des projets idéologiques mêlant la connaissance et l'impérialisme<sup>2</sup>. L'histoire de l'environnement a aussi permis d'envisager les politiques d'exploitation et de conservation de la nature dans leurs liens intrinsèques avec la colonisation. À la suite de Richard Grove, affirmant les origines coloniales du conservationnisme, les historiens de l'environnement ont souligné

1. Alfred Crosby, *Ecological Imperialism. The Biological Expansion of Europe 900-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986.

2. Mary Louise Pratt, *Imperial Eyes: Travel Writing and Transculturation*, Londres, Routledge, 1992; David Miller et Peter Hans Reill (dir.), *Visions of Empire: Voyages, Botany, and Representations of Nature*; Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

combien le souci de la nature et de sa préservation se comprenait dans une logique impériale liée au capitalisme colonial<sup>1</sup>. Les métropoles européennes prêtent attention à la nature dans la mesure où elles en ont besoin<sup>2</sup>. Dans ces contextes historiographiques, les jardins botaniques ont été principalement abordés à travers l'histoire de la circulation et des échanges de plantes, comme un des aspects du *bio-prospecting*, en particulier à l'époque moderne<sup>3</sup>. Recherche de plantes, botanique et commerce constituent les axes d'enquêtes importants, l'attention se portant sur les réseaux dans lesquels les jardins constituent des nœuds<sup>4</sup>.

Mais que se passe-t-il concrètement dans ces sites? Quel est le quotidien de ces espaces de nature si particuliers? Y a-t-il seulement une spécificité des jardins botaniques coloniaux par rapport à leurs homologues métropolitains? Cet ouvrage porte sur les sites des jardins, sur les pratiques dans ces espaces, sur les tensions et enjeux que révèle leur quotidien. Il s'ancre dans une histoire spatiale, qui prend la production de l'espace des jardins au sérieux, plutôt que d'en faire de simples décors ou des zones de transit<sup>5</sup>. Les savoirs produits dans le jardin et leurs effets sociaux et politiques le sont aussi en fonction de la configuration et de l'organisation sociale des lieux. Le choix d'un ordonnancement par famille de plantes plutôt que par origine géographique, l'investissement dans une grille pour clore le jardin, la décision de vendre telle ou telle plante plutôt que de la distribuer gra-

1. Richard Grove, *Green Imperialism: Colonial Expansion, Tropical Island Edens, and the Origins of Environmentalism, 1600-1860. Studies in Environment and History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

2. Marie-Noëlle Bourguet et Christophe Bonneuil, «De l'inventaire du monde à la mise en valeur du globe. Botanique et colonisation (fin 17<sup>e</sup> siècle-début 20<sup>e</sup> siècle)»; «Présentation», *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 86, n° 322-323, 1999, p. 7-38; Guillaume Blanc, *L'invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'Eden africain*, Paris, Flammarion, 2020.

3. Londa Schiebinger et Claudia Swan (dir.), *Colonial Botany: Science, Commerce, and Politics in the Early Modern World*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2005.

4. James A. Secord et Emma C. Spary (dir.), *Cultures of Natural History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996; Neil Safier, «Fruitless Botany: Joseph de Jussieu's South American Odyssey», dans J. Delbourgo et N. Dew (dir.), *Science and Empire in the Atlantic World*, Abingdon, Routledge, 2008, p. 203-224; Jim Endersby, *Imperial Nature: Joseph Hooker and the Practices of Victorian Science*, Chicago, University of Chicago Press, 2008; Daniela Bleichmar, *Visible Empire. Botanical Expeditions and Visual Culture in the Hispanic Enlightenment*, Chicago, University of Chicago Press, 2012.

5. Henri Lefebvre, *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974; Paul Carter, *The Road to Botany Bay. Exploration of Landscape and History*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1987; David N. Livingstone, «The Spaces of Knowledge: Contributions towards a Historical Geography of Science», *Environment and Planning D: Society and Space*, n° 13, 1995, p. 5-34; *Id.*, *Putting Science in its Place: Geographies of Scientific Knowledge*, Chicago, University of Chicago Press, 2003.

tuitement, la reconnaissance des savoirs linguistiques d'un employé local de l'herbier : autant de petits gestes du quotidien d'un jardin botanique qui constituent une manière de gouverner dans les colonies. Institutions savantes aux enjeux économiques manifestes, les jardins sont aussi des lieux destinés à l'exposition d'une nature maîtrisée et magnifiée aux yeux du public de la colonie et du reste du monde.

Ces perspectives ne se comprennent cependant dans toutes leurs dimensions qu'en entrant dans les jardins au ras de la terre, en observant ceux qui y travaillent, ceux qui les fréquentent, en cherchant à comprendre ce qu'ils représentent non seulement à l'échelle globale mais aussi à l'échelle de chaque colonie. *L'empire de la nature*, en tentant de concilier ces échelles d'analyse, éclaire ainsi un pan de l'histoire des colonisations européennes, envisagées sous un prisme qui n'a rien d'anecdotique, et qui n'est pas seulement de l'ordre du décorum. Les jardins se trouvent alors intrinsèquement liés aux formes de la domination coloniale : captation des savoirs, hybridations discrètes, recours massif à la main-d'œuvre forcée, tensions sociales et raciales propres à la situation coloniale disent aussi l'envers du décor.

L'objet jardin botanique a une histoire dont la teneur varie en fonction de la définition qui lui est associée. Si l'historiographie européenne place traditionnellement l'origine des jardins botaniques à la Renaissance, on peut pourtant trouver des éléments de ce qui les définit dans des cultures beaucoup plus anciennes, que ce soit en Égypte, en Perse, en Grèce, dans l'empire romain, chez les Aztèques, en Chine ou dans l'Inde moghole. Le jardin royal de Huaxtepec, près de Mexico, impressionna les premiers conquistadors européens du fait de la variété et de l'immensité de ses parterres<sup>1</sup>. Les jardins aztèques, entretenus grâce à une immense force de travail, jouaient un rôle dans la cosmologie, et contenaient des plantes ornementales, aromatiques et médicinales. Dans son *Hortus Indicus Malabaricus* (1678-1703), célèbre description de la flore indienne, le naturaliste hollandais Hendrik van Reede mêle la description esthétique à des données sur le savoir local des jardins<sup>2</sup>. De fait, l'idée du jardin comme lieu fermé, sanctuaire protégé, espace de nature organisée, rassemblant des plantes utiles, notamment médicinales, parcourt l'histoire de l'humanité.

Formalisée à partir de l'exemple des jardins médicaux attestés aux universités en Europe au xvi<sup>e</sup> siècle (Padoue, Leyde, Montpellier), la définition des jardins botaniques demeure jusqu'à

1. Patrizia Granziera, « Huaxtepec: The Sacred Garden of an Aztec Emperor », *Landscape Research*, vol. 30, n° 1, 2005, p. 81-107.

2. Michael J. Franklin (dir.), *Romantic Representations of India*, Londres, Routledge, 2006.

aujourd'hui relativement large. L'association internationale des jardins botaniques évoque en 1963 «un jardin qui est ouvert au public et dans lequel les plantes sont étiquetées<sup>1</sup>». Dans les éléments les plus partagés de nos jours, notamment au sein de *Botanical Gardens Conservation International (BGCI)*, dans l'idéal, pour qu'un jardin soit «botanique», il faut : un étiquetage adéquat, une base d'organisation scientifique des collections, la communication et l'ouverture au public, l'échange de graines ou de plantes avec d'autres jardins, la conservation des collections, des programmes de recherche sur la taxinomie, les actions éducatives, des collections de documentation, des recherches scientifiques sur les plantes. Retenons, sans projeter les critères d'aujourd'hui sur les objets du passé, qu'un jardin botanique est un jardin scientifique et un jardin tourné vers le public. Conservation, exposition et éducation du public constituent les maîtres mots de la définition des missions des jardins botaniques<sup>2</sup>. Ces éléments fondamentaux n'ont en réalité pas beaucoup changé depuis deux siècles.

Historiquement, l'objet peut être difficile à saisir car son nom n'est pas universel. Au XIX<sup>e</sup> siècle, dans les empires coloniaux, on trouve des «jardins botaniques» (*botanic* ou *botanical gardens*), des «jardins d'essai(s)», des «jardins des plantes», des «pépinières» (*nurseries*), des «jardins d'acclimatation», des «stations botaniques», «d'essai» ou «expérimentales»: chaque époque et chaque nation ont leur manière de dire. Les structures et les modes de gouvernance expliquent aussi des statuts différents. Qu'il soit dépendant du gouvernement colonial, d'un service d'agriculture, d'une société d'acclimatation ou d'horticulture, un jardin ne bénéficiera pas du même corpus documentaire. Le caractère transitoire et l'absence d'institutionnalisation systématique font des jardins botaniques des objets fluides, que cet ouvrage se propose d'aborder comme tels, c'est-à-dire sans définition trop restrictive *a priori*, ce qui conduit, on le verra, à souligner la diversité des expériences coloniales. Entre l'immense jardin botanique de Calcutta, ouvert en 1786, qui dispose de ses propres presses et d'un dispensaire pour les jardiniers et leurs familles qui vivent sur place, et le petit jardin d'essai de Camayenne, en Guinée-Conakry, créé en 1898 sur quelques hectares pour favoriser les cultures coloniales, il y a bien des points communs : ce fameux étiquetage, le souci de l'exposition et de la mise en scène des plantes vivantes, la recherche scientifique sur

1. Jackson Peter Wyse et Lucy A. Sutherland, «Role of Botanic Gardens», dans S. A. Levin (dir.) *Encyclopedia of Biodiversity, second edition*, Volume 6, Waltham, MA, Academic Press, 2013, p. 504-521.

2. Voir <https://www.bgci.org/>

les espèces rentables pour la colonie, entre autres. Formellement, les espaces diffèrent, mais les intentions se rejoignent, et l'ambition, à la mesure des investissements qui y sont faits, est commune.

Les dates de création de ces deux jardins invitent aussi à préciser la chronologie qui a été arrêtée ici. Dans les colonies, les premiers jardins botaniques revendiqués comme tels sont ceux du Cap, en 1653, et celui de Saint-Vincent, dans les Caraïbes, en 1765. Il existait bien sûr des jardins de poste, de compagnies à chartes, d'acclimatation à l'époque moderne, notamment dans les empires ibériques ou dans les comptoirs ultramarins des puissances européennes<sup>1</sup>. Mais la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle marque le début d'une nouvelle ère, où l'impulsion gouvernementale est décisive, alors que le souci d'une politique des plantes devient une préoccupation impériale majeure, et qu'il ne s'agit plus seulement de fournir les équipages de passage en légumes frais, ou de tenter quelques acclimatations sur des terrains privés. Entre les années 1780 et 1820 sont créés toute une série de jardins botaniques dans les colonies britanniques, mais aussi au Sénégal, à Java ou encore à la Réunion. Le mouvement se poursuit tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, dans une simultanéité saisissante avec l'expansion coloniale des nations européennes<sup>2</sup>. Ainsi, dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les territoires africains sont dotés de jardins botaniques, au rythme des conquêtes. Après la Première Guerre mondiale, pour des raisons politiques (il n'y a plus de nouvelle colonie) et pour des raisons scientifiques (la botanique s'exerce de plus en plus hors de ces enceintes, et cède le pas aux sciences agronomiques qui se pratiquent en plein champ), les jardins botaniques perdent de leur importance, sont relégués au statut de parcs de ville, ou abandonnés à la nature. Une nouvelle ère s'ouvre, qui ne semble plus placer le jardin botanique comme un attribut indispensable au prestige impérial, par ailleurs de plus en plus contesté. Cette chronologie générale d'un long XIX<sup>e</sup> siècle, propre à l'histoire des empires européens contemporains, doit intégrer dans le détail des accroc, des échecs, des abandons, mais elle traduit un moment, celui de *l'empire de la nature*.

1. Ne pouvant embrasser une histoire longue qui commencerait avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, cet ouvrage ne traite pas de ces jardins et n'évoque les créations des empires ibériques que lorsqu'elles sont liées aux colonies espagnoles ou portugaises du XIX<sup>e</sup> siècle.

2. Voir la chronologie générale des créations de jardins en annexe.

## DANS LES JARDINS BOTANIQUES

Hétérotopies, lieux clos, à l'image du monde naturel, les jardins sont des sites propices à l'enquête culturelle. Au-delà des symboles, les pouvoirs sur la nature qui s'y exercent leur donnent une dimension sociale et politique. L'historiographie des jardins a une longue tradition, croisant l'histoire des paysages, celle des sensibilités, et plus récemment l'histoire urbaine et celle de l'environnement<sup>1</sup>.

Celle des jardins botaniques, plus spécifique, est aujourd'hui assez bien connue, notamment pour ses origines et ses développements parallèles à l'histoire de l'histoire naturelle en Europe depuis le xvi<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Cette histoire des jardins *botaniques* s'appuie en partie sur les développements de l'histoire des sciences et sur l'histoire de la circulation des plantes à l'échelle globale, les jardins botaniques étant considérés comme des points nodaux dans la globalisation du monde naturel. L'étude fondatrice de Lucile Brockway sur les cultures coloniales montre ainsi la manière dont les choix de culture dans les jardins botaniques ont orienté l'économie de l'empire britannique<sup>3</sup>.

En raison de leur ancienneté et des corpus archivistiques qui s'y rattachent, les jardins botaniques des métropoles occidentales ont été les objets privilégiés de ces approches. Kew Gardens, dont il était question dans les premières lignes de cette introduction, institution centrale dans la constitution d'un empire botanique au xix<sup>e</sup> siècle, a été au cœur de toutes les attentions. Les Jardins botaniques royaux de Kew, fondés par le naturaliste Joseph Banks, sont une institution botanique d'envergure internationale depuis la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, et leurs archives alimentent non seulement l'histoire institutionnelle, mais aussi celle de la diffusion des idées botaniques, celle des collections de spécimens, celle des collecteurs du monde entier qui ont contribué à ces collections. Ray Desmond a consacré son histoire de Kew Gardens aux transformations du jardin privé en établissement

1. John Prest, *The Garden of Eden: The Botanic Garden and the Recreation of Paradise*, New Haven/Londres, Yale University Press, 1981 ; Jackie Pigeaud (dir.), *Histoires de jardins. Lieux et imaginaires*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires », 2001 ; Sonja Dümpelmann (dir.), *A Cultural History of Gardens. In the Age of Empire*, Londres, Bloomsbury, 2013.

2. Nicholas Jardine, James A. Secord et Emma Spary (dir.), *Cultures of Natural History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 ; Nuala C. Johnson, « Cultivating Science and Planting Beauty. The Spaces of Display in Cambridge's Botanical Gardens », *Interdisciplinary Science Review*, vol. 31, n° 1, 2006, p. 42-57.

3. Lucile H. Brockway, *Science and Colonial Expansion: The Role of the British Botanic Gardens*, New Haven, Yale University Press, 2002.

ouvert au public et voué aux cultures de l'empire<sup>1</sup>. Se détachant d'une histoire purement institutionnelle, Richard Drayton met magistralement en perspective l'importance des Jardins de Kew dans la légitimation de l'empire<sup>2</sup>. Le jardin du Muséum national d'histoire naturelle à Paris, en comparaison, a donné lieu à des enquêtes importantes pour la période révolutionnaire<sup>3</sup> et pour le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>, mais sa relation concrète avec les colonies demeure mal connue, notamment parce que la centralisation y étant bien moindre, ses archives ne disent qu'une partie de cette histoire.

Hors d'Europe, le réseau créé à partir du centre londonien a suscité un certain nombre de monographies de jardins botaniques des colonies de l'empire britannique. Les jardins de Sydney<sup>5</sup>, Melbourne<sup>6</sup> ou Singapour<sup>7</sup> ont donné lieu à des enquêtes monographiques. Saint-Vincent, Calcutta, Durban, Buitenzorg ou encore Peradeniya (Sri Lanka), ont fait l'objet d'enquêtes sur des périodes limitées. Ces recherches décrivent les aménagements successifs, l'introduction des nouvelles espèces, la constitution des collections soutenue par des réseaux de collecteurs locaux, la fabrique d'herbiers et les échanges intenses avec les Jardins de Kew ordonnant tout cet ensemble. Beaucoup de ces enquêtes sont centrées sur l'activité des *superintendents*, directeurs de jardin, dont la correspondance, soigneusement conservée dans les archives, tout comme les rapports annuels, que tous les fonctionnaires de l'empire envoyaient au directeur de Kew Gardens, permet de dresser une chronique quasi quotidienne. L'histoire locale de ces institutions dépend largement de ces récits officiels, qui, comme toute source administrative, insistent plutôt sur les réussites d'acclimatation, les agrandissements des jardins ou les succès de fréquentation. L'histoire des jardins s'en trouve quasi automatiquement magnifiée,

1. Ray Desmond, *The History of the Royal Botanic Gardens Kew*, Londres, Harvill Press, 1998.

2. Richard Drayton, *Nature's Government: Science, Imperial Britain and the "Improvement" of the World*, New Haven, Yale University Press, 2000.

3. Emma Spary, *Utopia's Garden: French Natural History from Old Regime to Revolution*, Chicago, University of Chicago Press, 2000; Pierre-Yves Lacour, *La République naturaliste. Collections d'histoire naturelle et révolution française (1789-1804)*, Paris, Muséum national d'Histoire naturelle, 2014.

4. Claude Blanckaert et al. (dir.), *Le Muséum au premier siècle de son histoire*, Paris, Muséum national d'Histoire naturelle, 1997; Christophe Bonneuil, *Mettre en ordre et discipliner les tropiques: les sciences du végétal dans l'empire français 1870-1940*, Thèse de doctorat, soutenue en 1997 à l'Université de Paris 7.

5. Jodi Frawley, «Botanical Knowledges, Settling Australia. Sydney Botanic Garden, 1896-1924», PhD, University of Sydney, 2009.

6. Richard Thomas Martin Prescott, *The Royal Botanic Garden, Melbourne. A History from 1845 to 1970*, Melbourne, Oxford University Press, 1982.

7. Timothy P. Barnard, *Nature's Colony, Empire, Nation and Environment in the Singapore Botanic Garden*, Singapour, National University of Singapore, 2016.

même si quelques historiens et historiennes ont récemment insisté sur les heurs et malheurs qui tissent aussi l'histoire des jardins, en déconstruisant la narration héroïque de la science au jardin de Peradeniya<sup>1</sup>, en décrivant la folie tropicale des directeurs de Calcutta<sup>2</sup>, ou les difficultés à combattre la jungle à Singapour<sup>3</sup>.

Ces monographies de jardin, loin de couvrir l'ensemble des réseaux coloniaux, gagneraient à être mises en écho. Dans une synthèse importante, Donald McCracken a tenté une histoire générale des jardins botaniques de l'empire britannique<sup>4</sup>. Il dresse un panorama complet de l'histoire des jardins de l'empire, principalement à partir des sources officielles que constituent les rapports envoyés à Kew Gardens, mettant l'accent sur les circulations et les échanges entre la métropole et la périphérie. La focalisation historiographique sur les jardins botaniques impériaux britanniques crée plusieurs biais, cependant, tant le « modèle » proclamé par les contemporains devient, de fait, et en l'absence d'autres études, un modèle historiographique, pourtant loin d'être systématique. L'un des jardins botaniques coloniaux les plus importants au XIX<sup>e</sup> siècle est celui de Buitenzorg, sur l'île de Java, et fonctionne hors du réseau formel de Kew Gardens, et sans référence à la métropole néerlandaise. Ce jardin a donné lieu à des enquêtes historiques, mais n'a pas de monographie propre. Que dire enfin des jardins des empires belges, allemands, français ? La bibliographie est éparse : rien de conséquent sur le jardin botanique d'Alger, le jardin d'essai du Hamma, ni sur celui de Saigon. De même, l'histoire du jardin d'Éala, au Congo belge ou celle du jardin d'Amani en Afrique occidentale allemande restent à écrire. Et d'importants jardins de l'empire britannique ne sont connus que par des articles consacrés à de courtes périodes, sous l'autorité de tel ou tel directeur : ainsi, le jardin des Pamplemousses, à l'île Maurice, disparaît un peu du grand récit au XIX<sup>e</sup> siècle. L'histoire mouvementée des jardins de la Jamaïque, créés, abandonnés puis réorganisés, est peuplée de silences. Bref, il resterait de quoi faire si l'on voulait décrire tous les jardins botaniques.

L'enjeu n'est pas, ici, de multiplier les vies de jardins, mais de tenter de prendre en compte ensemble les jardins les plus connus et ceux dont l'histoire est plus difficile à établir, les jardins de l'empire britan-

1. Sujit Sivasundaram, *Islanded. Britain, Sri Lanka and the Bounds of an Indian Ocean Colony*, Chicago/Londres, University of Chicago Press, 2013.

2. Marine Bellego, *Enraciner l'Empire : une autre histoire du jardin botanique de Calcutta (1860-1910)*, Paris, Muséum national d'Histoire naturelle, 2021.

3. Timothy P. Barnard, *Nature's Colony...*, *op. cit.*

4. Donald P. McCracken, *Gardens of Empire : Botanical Institutions of the Victorian British Empire*, Londres, Leicester University Press, 1997.

nique et ceux des empires dont les archives sont moins bien ordonnées. Ce livre a pour ambition de combler une partie des biais liés au déséquilibre historiographique en attachant une égale attention à l'ensemble des jardins botaniques coloniaux pour mieux saisir l'objet lui-même. La focalisation sur les jardins de l'empire britannique n'a pas permis, notamment, de rendre compte des connexions intra-impériales, souvent importantes à l'échelle régionale, dans l'Océan indien ou dans les Caraïbes, par exemple entre jardins britanniques et jardins français. Le directeur du jardin de Melbourne, Ferdinand von Mueller, échange des plantes avec un réseau largement international. Les jardins s'observent, communiquent, quitte à distinguer leurs pratiques. Pour approcher au plus près de ces pratiques, outre les archives administratives officielles, quand elles existent, sont mobilisées ici toutes les sources textuelles et visuelles qui peuvent informer sur la vie quotidienne et les pratiques sociales dans les jardins : gravures et photographies, plans de jardin, récits de voyages, comptes rendus dans les revues savantes et la presse, préfaces de catalogues de plantes... Aussi différents soient les contextes, il est possible de raconter une histoire des jardins botaniques coloniaux qui éclaire d'un jour nouveau les ressorts de la domination coloniale. Elle permet d'articuler les motivations et les ambitions d'une maîtrise impériale de la nature, assez similaire d'un empire à l'autre, avec les réalités sociales et matérielles d'espaces enclos situés dans des contextes spécifiques. Le « grand récit » et les « petites histoires »<sup>1</sup>, volontairement rassemblés ici, sont au cœur de *l'empire de la nature*.

#### DU GLOBAL AU LOCAL : LES JARDINS COMME SITES

Comprendre ce qui se joue dans ces lieux implique de les considérer sous divers points de vue. Avançant main dans la main avec l'entreprise coloniale et le développement de l'économie de plantation, les jardins sont des dépôts de plantes vivantes constitués à des fins scientifiques, mais aussi des lieux d'exposition destinés au divertissement et à l'éducation. L'essor des jardins botaniques au XIX<sup>e</sup> siècle est le signe d'une course aux nouvelles espèces, aux plantes dites « économiques », c'est-à-dire destinées à garantir le profit des métropoles : gomme, quinquina, thé, café, cacao, épices, etc. Depuis les métropoles, ces jardins sont pensés et considérés comme des avant-postes de l'expansion et

1. Jean-François Lyotard, *La condition postmoderne*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

des moyens d'assurer la rentabilité de l'économie coloniale. À l'échelle des colonies, ils sont pour les sociétés européennes des espaces de promenade et d'expérimentation. Pour les populations colonisées, ils sont avant tout des lieux de travail. Afin d'articuler tous ces points de vue, cet ouvrage se propose de prendre les jardins botaniques comme des dispositifs spatiaux : lieux d'exposition et de mise en scène de la nature, lieux d'expression du pouvoir de la maîtrise de la nature, lieux de science, lieux de travail et parfois de résistance à l'imposition de l'ordre. L'entrée par les lieux et leur fonction permet de dresser une histoire matérielle, culturelle et sociale du pouvoir colonial. Éclairer le rapport entre l'entretien d'une pelouse et le pouvoir colonial, entre l'acclimatation de l'eucalyptus en Algérie et la politique coloniale d'assimilation, entre le recrutement de jardiniers indiens à l'île Maurice et les politiques raciales des gouvernements coloniaux doit permettre de mieux comprendre ce qui rend possible l'instauration de l'ordre colonial, ordre qui passe aussi par ces lieux de nature et d'artifice. La dimension politique des jardins a été maintes fois soulignée pour l'époque moderne, que ce soit pour les jardins royaux<sup>1</sup>, pour le Jardin des plantes à Paris<sup>2</sup> ou d'autres jardins de ville<sup>3</sup>. Le discours national peut être intrinsèquement lié à l'institutionnalisation d'un jardin botanique comme celui de New York<sup>4</sup>. Plus largement, l'un des développements majeurs de l'histoire de l'environnement consiste aujourd'hui à repolitiser l'histoire de nature, les politiques de conservation, la création des parcs nationaux, etc. *L'empire de la nature* s'inscrit dans cette interrogation générale, en prenant la matérialité des jardins botaniques coloniaux comme un élément des constructions impériales.

En partant des sites des jardins, de leur inscription dans l'espace à différentes échelles, cette histoire se tisse à partir des lieux et de leurs fonctions : lieux d'exposition des richesses de l'empire pour le public, lieux de science, lieux de travail, les jardins sont en même temps des expositions, des magasins, des musées, des laboratoires. Par toutes ces fonctions, ils peuvent être interrogés comme des espaces produits pour concourir à la gouvernance coloniale et participant à l'instauration d'un système de domination dans lequel le rapport à la nature est central.

1. Chandra Mukerjee, *Territorial Ambitions and the Gardens of Versailles*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997 ; Grégory Quenet, *Versailles, une histoire naturelle*, Paris, La Découverte, 2015.

2. Emma Spary, *Utopia's Garden...*, *op. cit.*

3. Jan Synowiecki, *Paris en ses jardins. Nature et culture urbaines au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2021.

4. Peter Mickulas, *Brittons's Botanical Empire: The New York Botanical Garden and American Botany, 1888-1929*, New York, NYBG Press, 2007.

Pour rendre effectif le jeu d'échelle, allant du global au local, et vice-versa, cette histoire des jardins botaniques propose donc de multiplier les points de vue, qui sont en même temps autant de parcours possibles à travers les sites des jardins : le panorama impérial, objet du premier chapitre, donne la mesure du phénomène au XIX<sup>e</sup> siècle, en revenant notamment sur l'articulation des logiques de pouvoir avec la création des jardins botaniques dans les colonies. Pensés comme des outils d'empire, les jardins sont des créations politiques, participant à l'instauration d'un gouvernement de la nature. Les liens entre science et empire, bien décrits en situation coloniale, sont pourtant à analyser avec précaution. Sans doute le gouvernement de la nature est-il souvent moins hégémonique qu'il n'y paraît : beaucoup de jardins ont des vies éphémères, sont laissés à l'abandon et oubliés des archives comme des plans cadastraux. La fragilité des espaces considérés est un élément souvent peu visible des histoires coloniales, alors même que tout ce qui touche à la matérialité de la nature et à sa maîtrise demeure aléatoire.

Cette matérialité des jardins, donnant à voir des paysages sous contrôle, est au cœur du deuxième chapitre. Celui-ci questionne les modalités de l'exposition de la nature dans les jardins botaniques. Ouverts et destinés au public, aux colons principalement, mais aussi aux élites locales, et parfois aux petits fermiers, les jardins botaniques coloniaux sont conçus comme des promenades, qui tentent d'ordonner le regard porté sur la nature. À partir des plans et des vues de jardins, on peut rendre compte de manière assez précise des intentions des concepteurs, avant tout soucieux d'affirmer la maîtrise de l'environnement : exubérance tropicale sous contrôle, acclimatation des espèces, pelouses soignées. Grâce aux archives du quotidien des jardins, les pratiques des promeneurs, des touristes mais aussi des enfants ou des voleurs de plantes se greffent dans le décor.

Parmi les vols, celui des étiquettes des plantes du jardin, souvent mentionné, rappelle que le jardin botanique n'est pas un lieu de promenade comme un autre. Botanique rime avec scientifique, et les jardins dans les colonies sont des lieux de savoir, parfois même de véritables institutions agrégeant collections de plantes vivantes, de plantes séchées, musées, écoles, etc.<sup>1</sup> Le troisième chapitre considère le point de vue des savants sur les jardins botaniques, eux qui voient dans ces espaces des laboratoires d'expérimentation, de reproduction et d'acclimatation des espèces utiles. La pratique de l'inventaire, qui se décline sous la forme de flores et de catalogues, fournit la base de la documen-

1. Christian Jacob, «Qu'est-ce qu'un lieu de savoir?», Marseille, OpenEdition Press, 2014, <http://books.openedition.org/oepr/423>, introduction.

tation. On y décèle ce qui se joue dans le registre savant, notamment dans la production de savoirs naturalistes propres à l'espace du jardin. La signature savante, celle du directeur du jardin s'appropriant un catalogue de plantes, est souvent le paravent d'un nom collectif. Les collecteurs, jardiniers, médecins locaux nourrissent le processus de capitalisation. La place des Indiens, des Africains et des Vietnamiens dans la production des savoirs produits dans les jardins botaniques n'est souvent visible qu'à rebours des archives<sup>1</sup>. Ce chapitre revient sur les questions d'hybridation et de construction des savoirs sur le lointain, en observant les pratiques propres à la production des savoirs dans le jardin, et en tentant de réinsérer les acteurs invisibilisés dans le récit de cette production.

En considérant les jardins comme des lieux de savoir, on distingue un peu artificiellement un certain nombre d'activités qui relèvent en réalité aussi bien du savoir que d'une logique économique propre à la situation coloniale. Acclimater une plante tient autant du défi savant que de l'ambition impériale, puisqu'il s'agit de contribuer à la rentabilité économique de la colonie. Or les jardins botaniques sont aussi de petites entreprises, qui diffusent de nouvelles espèces, dans la colonie ou au-delà, qui vendent des plantes, doivent équilibrer leur budget, etc. Le dernier chapitre nous emmène dans les recoins des jardins, là où l'on range les brouettes, où l'on multiplie les espèces à vendre, là où logent les travailleurs, parfois plusieurs centaines de personnes qui soignent les parterres, taillent les allées, arrosent, déplacent des arbres, nettoient après le passage d'un cyclone. Les préoccupations financières des directeurs comme les conditions de travail des ouvriers révèlent une autre histoire des jardins botaniques, beaucoup plus prosaïque que celle des descriptions enthousiastes des voyageurs devant la profusion ordonnée des plantes exotiques dans un jardin tropical. Le coût financier et humain des jardins botaniques est à la mesure de l'ambition, et dit parfois sa démesure.

En proposant une histoire globale et sur la longue durée des jardins botaniques, la possibilité de raccourcis ou d'inexactitudes est bien présente. Mettre en balance ce qui se passe à Libreville, à Saïgon ou dans les jardins de la Jamaïque dans les années 1880 conduit à passer sous silence des contextes politiques et sociaux très différents, dépendant des sites, mais aussi des empires coloniaux impliqués. Articuler les perspectives de l'histoire impériale avec les pratiques d'une histoire

1. Ann Laura Stoler, *Along the Archival Grain. Epistemic Anxieties and Colonial Common Sense*, Princeton, Princeton University Press, 2009.

sociale située, ancrée dans les lieux, présente des risques méthodologiques évidents. La plongée dans les archives des jardins laisse cependant penser qu'à côté des monographies et portraits de jardins, indispensables à une étude fine des situations, la mise en regard de toutes ces histoires dit quelque chose des ressorts de la domination coloniale : les effets d'échos, de répétition et de connexion sont majeurs. L'histoire d'un jardin botanique colonial au XIX<sup>e</sup> siècle n'est jamais celle d'un isolat, et ne se comprend qu'en mettant en résonance les contextes locaux, coloniaux, impériaux et transimpériaux. Les changements d'échelles, avec la prise en compte des différentes temporalités, sont au cœur du métier d'historien. Gageons que cet ouvrage pourra être utile à d'autres enquêtes sur les jardins coloniaux, ou sur d'autres enclaves, mais aussi aux dialogues entre différentes historiographies, toujours nécessaires à l'histoire des colonisations.

# Les empires et leurs jardins

## Une toile impériale de jardins

Considérés du point de vue de l'histoire des empires coloniaux, les jardins botaniques dans les colonies apparaissent comme les points nodaux d'un vaste réseau, marqué par des échanges et des circulations de biens (plantes et graines), de savoirs afférents (tous ceux liés à la botanique coloniale et tropicale) et de savants, entre métropoles et colonies et entre colonies. Ce réseau, constitué dans le cadre des empires, est en même temps un acteur à part entière de ces empires, à la constitution desquels il participe.

Beaucoup de similitudes, à l'échelle européenne, marquent l'histoire de l'implantation des jardins botaniques dans les colonies. Cette histoire est aussi cependant caractérisée par des divergences nationales et régionales, que l'historiographie, dominée par l'empire britannique et le rôle central de Kew Gardens, a eu tendance à occulter. L'image de la toile impériale et l'idée du réseau gagnent ainsi à être remises dans des contextes temporels et nationaux qui sont plus mouvants qu'il n'y paraît. Une histoire comparée des fonctionnements impériaux en matière de gouvernement des plantes permet aussi de revenir sur une chronologie un peu lisse, qui irait dans le sens d'une couverture de plus en plus systématique des territoires et de la maîtrise de leur nature. Quels que soient les empires, les jardins ont des histoires parfois chaotiques, éphémères, et concentrent les tensions et les hésitations du gouvernement de la nature en situation coloniale.

Ce chapitre vise à interroger le rôle des jardins dans la construction des empires et la manière dont ces lieux particuliers participent à l'imposition d'une forme de domination. Il s'agit ici d'explorer la façon dont les métropoles, par le biais des jardins, mettent en forme un gouvernement de la nature.

#### AUX ORIGINES DES JARDINS BOTANIQUES COLONIAUX

##### *La tradition européenne du jardin botanique*

L'origine des jardins botaniques en Europe est généralement située à la Renaissance, alors que se développent, au sein des Universités et plus spécialement des facultés de médecine des jardins des simples, ou *physical gardens*, destinés à la culture des plantes médicinales et à leur étude par les membres de la faculté. Les jardins de Padoue (1545) et Pise (1547) sont considérés comme les premières créations, bientôt suivies par l'*hortus botanicus* de Leyde (1587), les jardins de la faculté de médecine de Montpellier (1593) ou d'Heidelberg (1597), puis bien d'autres à l'échelle européenne<sup>1</sup>. Intrinsèquement liés au développement de l'histoire naturelle à l'époque moderne, ces jardins deviennent des éléments constitutifs des lieux de savoir que sont les facultés de médecine, au même titre que les théâtres d'anatomie et les cabinets de curiosités<sup>2</sup>.

La question de l'origine peut toujours être approfondie. Les jardins médicaux et botaniques développés en Italie dans les universités de médecine ne sont pas nés *sui generis*. Ils s'inspirent en partie des traités de botanique arabes et du modèle du jardin islamique, lui-même lié à un art des jardins déjà éprouvé dans les sociétés anciennes de la Grèce, de l'Égypte, de Rome et de l'empire perse. «L'invention» européenne du jardin botanique à la Renaissance est donc ancrée dans une longue histoire, mais sa mise en scène contribue à faire du jardin un attribut de la modernité savante. Le registre de l'invention d'un modèle est d'ailleurs un élément que l'on retrouve transposé en situation coloniale au XIX<sup>e</sup> siècle, les jardins botaniques semblant également surgir de nulle part, selon une rhétorique politique de la table rase largement éprouvée à l'époque des empires coloniaux.

1. Alan G. Morton, *History of Botanical Science*, Londres, Academic Press, 1981.

2. Paula Findlen, «Anatomy Theaters, Botanical Gardens, and Natural History Collections», dans Lorraine Daston et Katherine Park (dir.), *The Cambridge History of Science*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 272-289.

Dans la conception des premiers jardins botaniques, dédiés à la connaissance des plantes et de leurs vertus, la dimension symbolique et religieuse est très importante. Les jardins médicaux monastiques ont été des lieux où se mêlaient les objectifs sacrés et la pharmacologie. En assimilant les jardins au Paradis recréé sur terre, leurs concepteurs réaffirment le lien entre l'histoire naturelle et la religion<sup>1</sup>. Cette fonction théologico-scientifique des jardins subsiste après leur sécularisation<sup>2</sup>. Le pouvoir, par sa connaissance et sa maîtrise de la nature, procède d'un ordre divin, selon les principes de Bacon, pour qui la capacité à recréer le paradis est une ressource essentielle pour les princes. Tout se passe alors comme si cette fonction était prolongée, dans les colonies, par l'expression d'une foi intense en la mission civilisatrice, qui ordonne à sa manière les jardins. Richard Drayton a très bien montré, à partir de l'exemple de Kew Gardens, l'intrication des mobiles scientifiques et de la pensée religieuse dans la gouvernance coloniale moderne<sup>3</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les pouvoirs coloniaux, émancipés du rapport direct à Dieu, réinvestissent en grande partie la fonction sacrée des jardins, et en tirent une gloire qui les conforte. La fonction « civilisatrice » des jardins botaniques est un des éléments de légitimation des pratiques impériales. En 1801, le jardinier de l'expédition autour du monde du commandant Baudin plante quelques graines de blé et de maïs lors d'une escale sur la côte ouest de la Nouvelle-Hollande. Dans son journal, Baudin exprime les espoirs placés dans ce jardin, censé rendre la vie des « indigènes » moins misérable<sup>4</sup>. Cette croyance optimiste, plus ou moins sincère selon les lieux et les époques, perdure tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, justifiant aux yeux des créateurs de jardins leur action sur la nature, dans une forme de religion coloniale fortement ancrée dans les esprits.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le modèle des premiers jardins botaniques européens de la Renaissance se diffuse dans les villes européennes, hors des facultés, auprès des princes et des élites éclairées. Au-delà des aspects savants propres aux jardins médicaux, la dimension impériale des jardins botaniques devient au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle un élément distinctif dans la conception de ces espaces. À la mise en scène des plantes médicinales succède celle des espèces « exotiques », venues de loin. L'histoire des jardins botaniques à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

1. John Prest, *The Garden of Eden...*, *op. cit.*

2. Donald Rakow et Sharon Lee, « Western Botanical Gardens: History and Evolution » *Horticultural Reviews*, n° 43, 2015, p. 269-310.

3. Richard Drayton, *Nature's Government...*, *op. cit.*

4. Carol E. Harrison, « Planting Gardens, Plantings Flags: Revolutionary France in the South Pacific », *French Historical Studies*, vol. 34, n° 2, 2011, p. 243-277.

est marquée par une volonté d'« englobement » du monde naturel<sup>1</sup>. De nombreuses villes européennes se dotent de jardins botaniques chargés de rassembler les richesses des mondes ultramarins. Au-delà de ce que représente le prestige scientifique de la possession d'un jardin, les États affirment, à travers les jardins botaniques, un pouvoir structurant. À Vienne, l'empereur Habsbourg envoie des navires récolter des plantes tropicales pour son parc de Schönbrunn. Pierre le Grand à Saint-Pétersbourg fonde son jardin botanique en 1714. Frédéric V, au Danemark, crée en 1752 une institution botanique royale qui finance des missions de botanistes dans les tropiques, afin d'enrichir l'économie nationale. Le premier jardin botanique royal de Madrid est fondé en 1755 par Ferdinand IV, et déplacé par Charles III en 1774, à proximité du cabinet d'Histoire naturelle, sur la promenade du Prado<sup>2</sup>. Au Portugal, un jardin botanique est financé par le marquis de Pombal dans le complexe de l'université de Coimbra en 1772.

La concomitance entre ces créations étatiques de jardins n'est pas fortuite, elle marque l'entrée dans un mode de gouvernement de la nature qui va rapidement trouver ses propres développements dans les colonies. Tout se passe comme si les jardins entraient dans les manières de gouvernance moderne, sur le mode des « États jardiniers » reposant sur la volonté de mettre en ordre, de classer, les populations comme les non-humains<sup>3</sup>. Il s'agit, par les jardins, de séparer les mauvaises herbes des plantes productives, d'administrer la nature et d'assurer un gain économique aux États concernés.

À la curiosité pour les plantes médicinales s'ajoute donc désormais l'attrait pour les plantes exotiques, que l'on fait pousser dans des serres ou des orangeries, avec l'espoir de transformer l'agriculture du vieux Continent. Dans ce contexte, les jardins médicinaux, simples dépôts ou conservatoires de plantes médicinales, se transforment en « jardins botaniques », fondés sur la curiosité, la science et les potentialités économiques de la culture de nouvelles plantes. Alors que les collections de plantes vivantes s'enrichissent d'espèces inconnues, ces jardins deviennent les lieux des premières classifications des plantes à l'échelle globale.

1. Antonella Romano, *Impressions de Chine : l'Europe et l'englobement du monde (xvi<sup>e</sup>-xvii<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, coll. « L'épreuve de l'histoire », 2016.

2. Reconnu internationalement pour ses collections exotiques au tournant des xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles, il est un peu abandonné après les guerres napoléoniennes.

3. Zygmunt Bauman, *Modernité et holocauste*, Paris, La Fabrique éditions, 2002. Zygmunt Bauman a élaboré son analyse de l'État jardinier dans le cadre d'une enquête sur l'holocauste, et il ne saurait être question de diluer son concept en l'appliquant de manière indifférenciée aux États coloniaux. Il n'en demeure pas moins que, dans le cadre d'une modernité s'appuyant sur une prétendue mission civilisatrice, la métaphore de l'État jardinier trouve ici une application éclairante, permettant de mettre en avant la question des spécificités de la gouvernance coloniale.

Attributs symboliques de ces jardins botaniques européens à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les serres, destinées tout spécialement à la culture des plantes tropicales, marquent les paysages horticoles<sup>1</sup>. Elles témoignent de l'association des jardins botaniques à une certaine idée de la modernité, alliant prouesse technique, expression scientifique et manifestation artistique<sup>2</sup>. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, on cultive sous abri certaines espèces exotiques, notamment les agrumes, qu'il faut protéger des températures hivernales. L'orangerie, chauffée, devient un attribut incontournable des jardins princiers européens. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces orangeries sont de plus en plus lumineuses, ouvertes sur l'extérieur. Les orangeries-serres, vitrées, permettent d'exposer les plantes exotiques. Le botaniste Michel Adanson, fort de son expérience au Sénégal, propose dans *Familles des plantes*, paru en 1763, un système de serres à températures graduées, pour accueillir les plantes des pays très chauds (« zone torride »), ou un peu moins chauds<sup>3</sup>. Près de la capitale londonienne, les Jardins royaux de Kew, sous l'égide de Joseph Banks à partir de 1772, rassemblent des espèces envoyées par des collecteurs dans le monde entier. Au Jardin des plantes à Paris, des serres accueillent les plantes les plus sensibles au climat. Partout, les jardiniers tentent de mettre à l'abri, tout en les exposant aux yeux du public, ces plantes venues d'outre-mer. À partir des années 1820, grâce à l'usage de la fonte et du fer et l'amélioration des techniques de chauffage (avec l'invention du thermosiphon), les architectures de verre vont se multiplier, atteignant un gigantisme qui n'est pas sans rapport avec le souci de manifester la grandeur des empires coloniaux. Le *Crystal Palace*, construit à l'occasion de l'Exposition universelle de Londres en 1851, est le symbole des prouesses désormais réalisables. Les jardins européens rivalisent alors en construction de serres<sup>4</sup>.

Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, les capitales européennes se voient ainsi dotées de jardins botaniques destinés notamment à apprivoiser la nature des lointains, tout en manifestant la puissance des princes. Espaces de savoirs, témoignages de la maîtrise de la nature et de

1. Une histoire qui n'est pas uniquement européenne, bien entendu. Les cultures tropicales pratiquées par les Chinois, par exemple, étaient connues des contemporains. Pierre Martial Cibot, « Serres chinoises », dans *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs... des Chinois par les missionnaires de Pékin*, Paris, Nyon, 1776-1814, vol. III, 1778; William Chambers, *Dissertation sur le jardinage de l'Orient (1743)*, traduit de l'anglais par M. Fréret et suivi de *Lettre du frère Attiret, jésuite, à M. d'Assaut*, avant-propos de Patrick Chézaud, Saint-Pierre-de-Salerne, Gérard Montfort, 2003.

2. Stefan Koppelkamm, *Glasshouses and Wintergardens of the Nineteenth Century*, New York, Rizzoli International Publications, 1981.

3. Michel Adanson, *Famille de plantes*, Paris, Vincent, 1763.

4. Yves-Marie Allain, *De l'orangerie au palais de cristal. Une histoire des serres*, Paris, Quae, 2010.

la capacité à convoquer le monde chez soi, les jardins sont au cœur d'une entreprise globale d'appropriation savante et politique de la nature.

*Escales et étapes sur les routes maritimes*

L'institutionnalisation des jardins botaniques dans les capitales européennes va de pair avec la mise en place progressive d'un réseau d'escales permettant de fournir ces jardins en plantes exotiques. Là encore, la nouveauté est toute relative. Parallèlement à l'invention du jardin de la Renaissance, des jardins botaniques ont été créés en lien avec les voyages au long cours, notamment dans l'empire ibérique. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, des jardins d'acclimatation sont mis en place au Portugal, à Madère et aux Açores<sup>1</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la circulation des spécimens venus d'outre-mer vers l'Europe est courante, mais soumise à de nombreux aléas. Des réseaux de collecteurs se constituent à travers le monde, soutenus par les capitaines de marine qui rendent possible le transport de plantes vivantes. Parallèlement, les besoins de la marine impliquent des escales de ravitaillement où l'on puisse trouver de quoi fournir les équipages en produits frais. La création des jardins dans les anciennes colonies est liée à cette période où les Compagnies à chartes, engagées dans le commerce colonial, commencent à s'implanter durablement. Beaucoup de jardins sont ainsi créés sur les routes maritimes, dans les escales, principalement pour cultiver de quoi approvisionner les équipages des navires et les agents permanents des Compagnies<sup>2</sup>. Des jardins dits « de poste » et de « Compagnie » fleurissent alors le long des grandes routes maritimes. Petit à petit, il s'agit également de ravitailler les populations européennes de ces comptoirs, puis d'assurer l'approvisionnement des arrière-pays où les troupes opèrent en contexte de conquête coloniale. Cette présence militaire européenne outre-mer, signe de l'expansion des puissances européennes, est ainsi concomitante de la multiplication, dans les comptoirs puis les colonies, des jardins botaniques.

L'objectif de ravitaillement des Européens se double rapidement d'une autre ambition, celle de l'acclimatation des espèces et de développement de nouvelles cultures. En 1808, le jardin botanique de Rio

1. R.N. Kapil et A.K. Bhatnagar, « Portuguese Contributions to Indian Botany », *Isis*, n° 67, 1976, p. 449-452.

2. Dominique Juhé-Beaulaton, « Du jardin royal des plantes médicinales de Paris aux jardins coloniaux : développement de l'agronomie tropicale française », dans Jean-Louis Fischer (dir.), *Le jardin entre science et représentation*, Aix-en-Provence, Actes du 120<sup>e</sup> congrès des Sociétés historiques et scientifiques, 1999, p. 267-284.

a pour objectif d'acclimater les plantes qui viendraient d'autres colonies<sup>1</sup>, notamment de l'est (vanille, thé), mais aussi de la Guyane (en particulier du jardin de la Gabrielle, en Guyane française, occupée par les troupes luso-brésiliennes). Le XIX<sup>e</sup> siècle est un moment de transition pour la plupart des jardins botaniques ultra-marins, qui prennent une dimension coloniale de plus en plus affirmée, et qui, après avoir été conçus comme des escales, vont être pensés comme des outils pratiques de gouvernance coloniale, dans une perspective d'occupation territoriale permanente.

#### LES JARDINS BOTANIQUE COLONIAUX AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

L'historiographie situe en général la création du premier «jardin botanique» européen hors d'Europe au Cap, en 1652, date à laquelle la Compagnie hollandaise des Indes orientales aménage un grand jardin potager et fruitier afin d'assurer l'approvisionnement en fruits et légumes frais des colons et des équipages de passage. Le jardin potager commence à se développer comme jardin botanique entre 1761 et 1778<sup>2</sup>. La colonie du Cap est d'ailleurs un lieu tout à fait particulier dans l'histoire de la botanique coloniale. Richard Grove a souligné la manière dont les Hollandais avaient su combiner des idées très interventionnistes sur la nature et un réseau international en matière de savoirs botaniques<sup>3</sup>. Le Cap suscite de fait un intérêt des collecteurs du monde entier, en raison à la fois de sa situation stratégique sur les routes maritimes et de la variété des espèces endémiques qu'on y trouve. Le jardin de la Compagnie se développe donc dans un environnement très spécifique et international. Peu à peu délaissé, il sera cependant réinvesti dans les années 1840 par le gouverneur britannique de la colonie, qui en confie la direction à un botaniste allemand.

1. Claudia Braga Gaspar et Carlos Eduardo Barata, *De Engenho a Jardim. Memórias Históricas do Jardim Botânico*, Rio de Janeiro, Capivara Editora, 2008.

2. William Beinard, *The Rise of Conservation in South Africa. Settlers, Livestocks and the Environment, 1770-1950*, Oxford, Oxford University Press, 2003 ; William Beinard et Karen Middleton, «Plant transfers in Historical Perspective: A Review Article», *Environment and History*, vol. 10, n° 1, 2004, p. 3-29 ; Arlette Fleischer, «The Company's Garden and the (Ex)change of Nature and Knowledge at Cape of Good Hope (1652-1700)», dans Lissa Roberts (dir.), *Centres and Cycles of Accumulation in and around the Netherlands During the Early Modern Period*, Zurich, LIT Verlag, 2012, p. 101-127

3. Richard Grove, *Green Imperialism...*, *op. cit.*

*Expansions impériales et création de jardins*

La chronologie des créations des jardins botaniques depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle est nécessairement incertaine car les jardins ne sont jamais créés en un jour, et leurs dates de naissance varient d'une source à l'autre. Mais elle révèle cependant des constantes sur un long XIX<sup>e</sup> siècle : une série de créations qui font écho à la chronologie des conquêtes et des implantations coloniales. En effet, les créations de jardins sont souvent concomitantes de l'installation d'un gouvernement colonial et ils sont généralement mis en place dans les années qui suivent l'implantation européenne. Tout se passe comme si les jardins, au même titre que d'autres éléments comme les palais de gouverneur, les hôpitaux militaires ou les tours de l'horloge dans l'empire britannique, faisaient partie du registre élémentaire du pouvoir impérial. Ainsi, les États européens impériaux ont largement pratiqué le jardinage botanique, multipliant les créations de jardins dans les territoires conquis. Le phénomène est quasi systématique<sup>1</sup>.

Les anciens empires ibériques participent au mouvement, équipant de jardins leurs territoires ultramarins. Le *jardín d'acimatación* de La Orotova, à Ténérife, visité par Humboldt en 1799, quasi abandonné dans les années 1830, est réaménagé par un naturaliste suisse, Wildpret, en 1860. Il a existé un jardin à Manille aux Philippines dans les années 1790, abandonné assez rapidement. Un autre est créé à Cuba en 1817, sous l'impulsion des lobbies sucriers de l'île<sup>2</sup>. Il prend un nouvel essor sous la direction du botaniste Ramon de la Sagra à partir de 1835, qui souhaite organiser le jardin sur le modèle madrilène, en lui donnant un aspect résolument scientifique. En 1838, en raison de la construction de la gare ferroviaire, le jardin est déplacé, et un nouveau terrain est aménagé à Los Molinos<sup>3</sup>. Dans la deuxième moitié du siècle, ce jardin semble perdre de l'importance, avant d'être rattaché à l'université dans les années 1890. À Manille, un nouveau jardin botanique est créé en 1858, sur un nouveau site, puis sera transformé en parc public lors de l'occupation américaine.

Dans l'empire portugais, un jardin est créé à Rio en 1808, sur ordre du prince régent à Lisbonne, dans le but d'acclimater de nou-

1. La chronologie en annexe donne une idée du rythme de ces créations européennes des années 1780 au début du XX<sup>e</sup> siècle.

2. Miguel Angel Puig-Samper et Mercedes Valero, *Historia del Jardín Botánico de la Habana*, Madrid, Theatrum naturae, 2000.

3. Ramon de la Sagra, *Histoire physique et politique de l'île de Cuba*, Paris, Arthus Bertrand, 1844.

velles espèces dans la colonie<sup>1</sup>. Il ne sera ouvert au public qu'après l'indépendance, en 1819, témoignant de l'importance accordée à la nouvelle capitale par la monarchie. Ainsi, la fabrique de la capitale passe, entre autres, par l'édification du jardin botanique<sup>2</sup>. Au Mozambique, à Lourenço Marques (Maputo), un jardin est créé à l'initiative d'une société horticole en 1885, dont le tracé est confié au paysagiste anglais Thomas Honney, connu alors pour ses réalisations des jardins du roi de Grèce et du sultan ottoman.

Dans l'empire britannique, chaque comptoir ou colonie a son jardin botanique. Aux Antilles et en Inde, les jardins se multiplient dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les créations des jardins de Saint-Vincent en 1765 et de Calcutta en 1787 constituent des balises importantes, bientôt suivies de toute une série de créations partout dans l'empire, de Sydney (1816) à Ceylan (Sri Lanka) (1817), en passant par Melbourne (1846), Cape Town (1848), ou encore Singapour (1859) ou Hong-Kong (1864). Dans le dernier tiers du siècle, les conquêtes coloniales africaines sont à leur tour jalonnées de créations de jardins botaniques, à Aburi (Gold Coast) en 1890 ou à Kirstenbosch (Afrique du Sud) en 1913.

Dans l'empire français, les premiers jardins sont ceux des « anciennes colonies », aux Antilles ou dans l'océan Indien. Un jardin est fondé à Port-au-Prince en 1784, un autre à Cayenne en 1790, à Saint-Denis de la Réunion en 1817, et au Sénégal au même moment. La création du jardin botanique du Hamma à Alger, en 1831, représente un jalon essentiel dans la mise en place d'une politique de la nature par le gouvernement français. Celle-ci suit ensuite l'expansion : Saigon en 1865, puis Hanoï en 1887, Libreville (1887), Tunis (1892), Conakry (1897), Madagascar (1897), etc. Le jardin d'essai de Rabat, créé en 1914, suit de quelques mois l'instauration du protectorat.

Les autres puissances coloniales européennes ont participé au mouvement, même si les territoires impériaux sont plus modestes. Avec la création du premier jardin de Buitenzorg, sur l'île de Java, en 1817, les Hollandais posent les jalons de l'aménagement d'un site exceptionnel, amené à devenir, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'un des jardins botaniques les plus admirés du monde par les nations européennes. L'empire allemand s'affirme aussi par la création de jardins, notamment à Victoria, au Cameroun, en 1892, à Amani en Tanzanie en 1902 (jardin repris par les Britanniques après la guerre), ainsi que des stations expérimentales au Togo et en Nouvelle-Guinée.

1. *200 anos. Jardim botânico do Rio de Janeiro, 1808-2008*, Rio de Janeiro Instituto de Pesquisas Jardim Botânico do Rio de Janeiro, 2008.

2. Armelle Enders, *Histoire de Rio de Janeiro*, Paris, Fayard, 2000.

Enfin la Belgique, avec le jardin d'Éala au Congo, ouvert en 1900, s'inscrit dans cette même politique du gouvernement colonial de la nature.

La chronologie de la création des jardins botaniques coloniaux fait donc écho au rythme des conquêtes coloniales européennes. Un premier moment de fondations de jardins botaniques, dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, est marqué par des entreprises britanniques dans diverses parties de l'empire. De l'Inde aux îles des *West Indies*, toutes les colonies sont alors peu à peu dotées d'un jardin. Quelques-uns, par leur longévité ou leur activité, vont avoir une importance particulière : Saint-Vincent aux Antilles, Calcutta en Inde, le jardin de Peradeniya au Sri Lanka, celui de Pamplémousses à l'île Maurice ou celui de Singapour, constituent des fleurons de l'Empire britannique dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans les Caraïbes, un premier jardin botanique est créé en 1765 sur l'île de Saint-Vincent par l'amirauté britannique. Le gouverneur Melville attribue une portion de terrain d'environ huit hectares dévolue au jardin. Ce premier jardin, victime des guerres entre Européens, vivote puis est refondé en 1785, après l'occupation française de l'île<sup>1</sup>. Il est conçu par le médecin de l'hôpital militaire, George Young, dans l'intention de cultiver des plantes médicinales, et d'améliorer les productions de la colonie et la nourriture des esclaves. On y plante notamment le fameux arbre à pain, venu de Tahiti, en 1793, dont on pense que les fruits permettront de nourrir les esclaves qui travaillent dans les plantations de canne à sucre (nourriture très peu prisée de ceux-ci au demeurant). L'introduction de quelque six cents plants est due au capitaine Bligh (1754-1817), celui-là même dont l'équipage s'est mutiné sur le *Bounty*, et qui entreprend un second voyage ensuite pour transplanter ces précieux plants<sup>2</sup>.

En 1786, à Calcutta, le jardin créé à l'initiative du lieutenant-colonel Robert Kyd (1746-1793), avec le soutien du gouverneur de la compagnie des Indes, répond à plusieurs considérations. Kyd est alors en lien avec Joseph Banks, le directeur de Kew Gardens. Les famines au Bengale, notamment celle de 1769, incitent les Britanniques à réagir. Ils sont également mus par la volonté de mettre un terme au monopole hollandais sur le commerce des épices et le développement de plantations de teck. Les premières espèces introduites dans le jar-

1. Donald P. McCracken, *Gardens of Empire...*, op. cit., Richard A. Howard, « The St. Vincent Botanic Garden – the Early Years », *Arnoldia, Harvard arboretum*, vol. 57, n° 4, 1997-1998, p. 12-21.

2. William Bligh, *A Voyage to the South Sea for The Purpose of Conveying The Bread-Fruit Tree To The West Indies, Including An Account Of The Mutiny On Board The Ship*, Londres, Printed for G. Nicol, 1792.

din sont donc des espèces dites « économiques », des épices et des arbres fruitiers. Kyd appuie son argumentaire sur l'exemple du jardin de Pamplemousses, grâce auquel les Français ont réussi, estime-t-il, à développer les ressources de l'île Maurice<sup>1</sup>.

Le jardin créé à l'île Maurice constitue alors une référence dans l'océan Indien. Le jardin des Pamplemousses est au départ, en 1735, destiné à produire de quoi nourrir les troupes et la population de la ville de Port Louis, à l'instigation de Mahé de La Bourdonnais, premier gouverneur de l'île de France, au service de la compagnie des Indes. Il est abandonné, puis refondé par Pierre Poivre, nouvel intendant de l'île, en 1768, comme jardin d'épices privé<sup>2</sup>. Cédé ensuite au roi, le jardin est confié au jardinier Céré, et commence à jouer son rôle de propagateur de clous de girofles et de noix de muscade dans l'empire, notamment vers Cayenne et les Antilles. Les Britanniques, en prenant possession de l'île en 1814, s'emparent de ce lieu stratégique.

Après la création du jardin de Calcutta viennent toute une série de créations de jardins, en Inde et dans l'océan Indien, alors que la compagnie des Indes y étend son emprise : en 1796, onze ans après leur implantation dans la péninsule malaise, les Britanniques établissent un premier jardin à Penang, spécialisé dans le clou de girofle et la muscade. En Inde sont créés un jardin à Saharanpur en 1817 et un autre à Bangalore en 1819, sur le site du jardin princier de Lal Bagh. Un premier jardin voit aussi le jour à Ceylan en 1801, six ans après l'implantation britannique dans l'île, sous le contrôle direct du colonial Office. En 1822, c'est à Singapour qu'est instauré un premier jardin (qui sera abandonné en 1829). Le passage progressif de jardins botaniques liés aux compagnies maritimes à des entreprises officielles, dépendant des gouvernements coloniaux, marque, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'insertion progressive des jardins dans les politiques coloniales<sup>3</sup>.

Dans l'empire français de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les jardins créés par le ministère de la Marine sont généralement désignés comme des jardins de « naturalisation ». C'est le cas du jardin botanique de l'île de la Réunion, créé en 1817, comme de celui de Pondichéry à sa création en 1826. Comme le souligne le directeur en 1832 :

1. Adrian Peter Thomas, « The Establishment of Calcutta Botanic Garden: Plant Transfer, Science and the East India Company, 1786-1806 », *Journal of the Royal Asiatic Society*, 3<sup>rd</sup> sér., vol. 16, n° 2, 2006, p. 165-177.

2. Madeleine Ly-Tio-Fane, *Mauritius and the Spice Trade 1. The Odyssey of Pierre Poivre 2. The Triumph of Jean Nicolas Céré and his Isle Bourbon Collaborators*, Port Louis, Esclapon, Paris/La Haye, Mouton, 1958 et 1970.

3. Satpal Sangwan, « Plant Colonialism, 1786-1857 », *Proceedings of the Indian History Congress*, vol. 44, 1983, p. 414-424.

Les jardins botaniques créés dans les colonies sous les auspices du département de la Marine durent l'être sous le nom de jardins de naturalisation. En effet, dans nos possessions d'outre-mer, l'habitant n'ayant pour toute chance de fortune que l'agriculture, il était du devoir du gouvernement paternel de chercher à en augmenter les ressources<sup>1</sup>.

La logique ici est identique à celle qui a présidé à la création du jardin de Calcutta, et la rhétorique des colonisateurs se retrouve d'un empire à l'autre, prétextant d'une mission rédemptrice ou civilisatrice pour justifier la création des jardins. Le terme de « naturalisation » renvoie à la fois à une pratique d'Ancien Régime, et à un programme scientifique encore en vigueur dans les colonies dans cette première moitié du siècle (évoluant bientôt vers un programme reformulé, celui de l'acclimatation – voir le chapitre IV). Le premier jardin botanique du comptoir du Sénégal, confié par le gouverneur à Claude Richard en 1816, est également conçu comme une « sorte de plantation modèle destinée à fournir des renseignements aux colons et à leur procurer des graines et jeunes plantes pour la multiplication »<sup>2</sup>.

À Alger, le jardin d'essai du Hamma, est créé dès 1831 sur proposition de l'intendant civil Genty de Bussy. L'idée est à la fois de créer une ferme modèle et un jardin d'essai pour propager la culture des végétaux les plus utiles dans la colonie. À un moment où la « colonisation » de l'Algérie est encore de l'ordre du projet politique plus que de la réalité (la présence militaire n'empêche pas de fortes résistances, et la maîtrise du territoire est réduite à quelques poches urbaines jusque dans les années 1840), l'implantation d'un jardin d'essai témoigne d'une volonté d'ancrage local qui est en décalage avec la situation politique, très peu stabilisée du point de vue de la « conquête »<sup>3</sup>. En cela, le jardin participe à la conquête plus qu'il ne la suit. Il s'agit bien de créer un jardin d'essai « dans l'intérêt de la colonisation »<sup>4</sup>, comme le rappelle une décision du conseil de gouvernement de 1832, allouant un petit budget (« quatre à cinq mille francs ») à l'aménagement d'un

1. ANOM, Fm, SG Inde//478, rapport au ministre de la Marine par Bellanger, directeur du jardin, 1832.

2. Auguste Chevalier, « Cinquième conférence : les organismes d'études et d'expérimentation de l'agriculture tropicale et subtropicale des possessions françaises (suite) », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, 10<sup>e</sup> année, bulletin n° 106 bis, juin 1930, p. 515-557, p. 516.

3. Hélène Blais, *Mirages de la carte. L'invention de l'Algérie coloniale*, Paris, Fayard, 2014.

4. ANOM, Gouvernement général de l'Algérie. Législation, assemblées et conseils. Conseil de gouvernement : procès-verbaux des séances et documents annexes (1832/1940).

terrain déjà « possédé » par l'administration. Dans les années suivantes, plusieurs décisions administratives autorisent l'adjonction de terrains adjacents à ce premier noyau, par expropriations « pour cause d'utilité publique »<sup>1</sup>. Et c'est en ces termes qu'est justifiée l'implantation du jardin d'essai (voir chapitre II). En 1837, le jardin établi sur le terrain du Hamma à Alger prend officiellement le nom de « Pépinière du gouvernement », avec pour principale activité la fourniture d'arbres aux organismes publics et aux colons.

### *Logiques coloniales et usages des jardins botaniques*

Si, dans une première période, les jardins botaniques s'inscrivent dans la lignée des jardins de compagnie et visent à acclimater des espèces pour nourrir les équipages et les colons, dans une seconde phase, correspondant globalement au dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, les jardins botaniques sont en grande partie consacrés à la recherche de cultures rentables.

L'historiographie de l'empire britannique a insisté sur la distinction entre les colonies de peuplement (Australie, Afrique du Sud, Canada, Nouvelle-Zélande) et les colonies d'un autre type, dites colonies d'occupation, comme l'Inde ou le Nigéria, où la population européenne se limite à quelques fonctionnaires, des militaires et des marchands<sup>2</sup>. Quand le peuplement conduit à la dépossession systématique et à la priorité absolue donnée aux besoins des colons, le but des jardins botaniques est alors clairement de contribuer au peuplement européen, en mobilisant les connaissances botaniques et en s'appuyant sur un réseau d'échange transnational. En 1816 à Sydney, le premier jardin botanique est consacré à la culture de fruits et de légumes pour la colonie naissante. Il s'agit avant tout d'acclimater des cultures alimentaires pour la population coloniale. De fait, la vocation vivrière des jardins botaniques coloniaux prime souvent au moment de l'implantation coloniale. Le commissaire de la Marine Aubry-Lecomte crée ainsi en 1849 un jardin d'essai dit « jardin du comptoir » au Gabon, destiné à fournir la colonie naissante en arbres fruitiers et légumes, et à permettre le ravitaillement des équipages en produits frais, alors que Libreville commence à être pensée comme une ville coloniale<sup>3</sup>. À Sin-

1. ANOM, Gouvernement général de l'Algérie. 3F2, séance du 2 août 1822, séance du 30 octobre 1833, Séance du 20 janvier 1834.

2. Bill Ashcroft *et al.*, « Settler Colony », dans *Post-Colonial Studies: The Key Concepts*, Londres, Routledge, 2013, p. 193-194.

3. *Revue coloniale*, 2<sup>e</sup> sér., tome XIX, janvier-juin 1858.

gapour, le jardin botanique, refondé en 1859 par la société agro-horticole de la colonie, a pour ambition de satisfaire l'élite européenne, soucieuse de retrouver paysages et fleurs, mais aussi légumes et fruits européens. Comme le souligne le journal local de Papeete en 1887, après la création de l'éphémère jardin botanique par le pharmacien de marine Raoul, qui a tenté notamment l'introduction d'une herbe de fourrage, l'herbe de Para, originaire du Brésil: «Manger un beefsteak à Fakarava (atoll des Tuamotu) est un rêve qui pourra désormais se réaliser»<sup>1</sup>. Le jardin de Hong Kong, ouvert au public en 1864, répond lui aussi en partie au souci de satisfaire les besoins ou les désirs de la population européenne de l'île, et se présente à la fois comme un jardin botanique (permettant notamment de collecter la flore chinoise qui pourrait avoir un intérêt commercial) et comme un jardin public<sup>2</sup>. L'anxiété coloniale, la crainte des colons devant des environnements qu'ils ne connaissent pas ou ne maîtrisent pas, est également un moteur de l'aménagement des jardins coloniaux<sup>3</sup>. La mise au service des colons de la nature dans les jardins botaniques est aussi d'ordre symbolique, voire psychologique.

Dans le cas des colonies dites d'exploitation, où la présence européenne est moins conséquente, l'accent est davantage mis sur les plantes dites «économiques», considérées comme ressources pour la métropole. Cette option devient plus courante alors que les colonisations après 1850 sont moins des colonisations de peuplement que des entreprises d'exploitation et d'extraction des ressources. Ainsi, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et avec l'expansion impériale en Asie comme en Afrique, les jardins botaniques se multiplient, créés au rythme de l'instauration des dominations politiques, avec des objectifs assez similaires d'un lieu à l'autre: améliorer le quotidien des colons, quand il y en a, mais surtout augmenter de plus en plus la rentabilité des colonies, en favorisant les espèces dites utiles. En 1864, les travaux du jardin botanique de Saïgon sont entrepris, avec l'idée de fournir rapidement les arbres nécessaires à l'aménagement de la ville naissante. Le jardin botanique est également doté de «champs d'expérience», principalement voués à l'amélioration de la culture du riz. À Tunis, dix ans après l'instauration du protectorat, en 1891, il est décidé d'ouvrir un jardin d'essai pour acclimater de nouvelles espèces fruitières sur le territoire, et développer l'horticulture

1. *L'Océanie française*, 29 octobre 1887.

2. D.A Griffiths. et S.P. Plau, «The Hong Kong Botanical Gardens. A Historical Overview», *Journal of the Hong Kong Branch of the Royal Asiatic Society*, vol. 26, 1986, p. 55-77.

3. James Beattie, *Empire and Environmental Anxiety: Health, Science, Art and Conservation in Asia and Australasia, 1800-1920*, Londres, Palgrave Macmillan, 2011.

dans la colonie, à destination de la métropole<sup>1</sup>. Il s'agit de développer les espèces pouvant faire espérer des vergers de rapport, et le jardin publie régulièrement des listes d'espèces susceptibles d'être développées en Tunisie.

Ces jardins créés avec la conquête confortent aussi la présence européenne, d'un point de vue politique et symbolique : ils sont présentés comme un moyen d'améliorer les cultures locales, et légitiment, plus globalement, des programmes d'amélioration des environnements locaux, fondés sur une vision très dépréciative du rapport à la nature des populations colonisées, jugées incapables de tirer parti de leurs ressources naturelles. À Calcutta, en 1787, lors de la fondation du jardin botanique, les arguments mis en avant sont «humanitaires» : il s'agit pour les Britanniques de résoudre le problème des famines récurrentes au Bengale. *Tabula rasa*, paternalisme colonial et toute confiance en la supériorité européenne à maîtriser la nature sont les piliers de l'implantation des jardins botaniques, largement inscrits dans une logique d'appropriation coloniale.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans tous les empires, les jardins botaniques répondent de plus en plus à la volonté d'assurer la rentabilité des colonies : il s'agit d'identifier les produits les plus avantageux pour l'exportation. Les cultures économiques deviennent un enjeu de premier plan, justifiant la création de jardins dans les nouvelles colonies. Les jardins sont alors avant tout considérés comme des relais économiques avec la métropole. C'est le cas d'Éala, au Congo belge, créé vers 1900 pour assurer la collecte des plantes par Bruxelles, où est fondé, simultanément, le jardin colonial de Laeken<sup>2</sup>. Le jardin botanique d'Aburi (Gold Coast), créé en 1890 par un botaniste de Kew Gardens, est chargé de promouvoir la production de cacao dans la colonie. À partir de 1893, il reçoit de Londres des plants d'hévéa, l'incitant à développer aussi la culture du caoutchouc dans la colonie. En 1892, les Allemands créent un jardin d'essai à Victoria, dans leur colonie du Cameroun. Ce jardin est conçu comme un centre d'expérimentation pour les espèces tropicales «utiles», tels l'hévéa, le café, le cacao. Il s'agit là encore d'identifier les espèces les plus rentables à l'exportation. Dans les colonies françaises d'Afrique occidentale, les créations suivent la chronologie des conquêtes et la même logique de «mise en valeur», autrement dit d'extraction maximale des ressources naturelles. Un

1. Lucien Guillochon, «Sur les collections botaniques du jardin d'essais de Tunis», *Bulletin de la société botanique de France*, vol. 56, n° 9, 1909, p. LXXIV-LXXXII.

2. Il existait auparavant au Congo un jardin d'essai, fondé par un père missionnaire, à Kisantu, en 1893, consacré essentiellement aux cultures vivrières, dans l'idée d'introduire de nouvelles espèces dans la colonie : Émile De Wildeman, *J. Gillet, S. J. et le jardin d'essais de Kisantu*, Bruxelles, Georges van Campenhout, 1946.

jardin d'essai est créé en 1893 à Dabou, en Côte d'Ivoire, un à Porto Novo au Dahomey en 1896, plusieurs jardins au Soudan français à partir de 1896<sup>1</sup>. Au jardin d'essai de Camayenne (près de Conakry, en Guinée française), créé en 1896, il s'agit de répondre à plusieurs demandes : l'augmentation de la consommation de fruits tropicaux en métropole, le développement de la culture du caoutchouc (en introduisant les espèces les plus rentables, et l'amélioration de la race des bœufs.

Partout, dans cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la logique économique coloniale tend à écraser les fonctions plus récréatives des jardins botaniques créés dans la première moitié du siècle. Cela dit, les fonctions économiques et récréatives peuvent aussi continuer à être pensées de concert. En 1914, des travaux sont entrepris à Rabat, que les autorités ont instauré comme nouvelle capitale, pour aménager les jardins d'orangers de Moulay Ahmed en jardin botanique, en y plantant notamment des arbres fruitiers, venus du Midi, ainsi que des oliviers d'Algérie dans l'idée d'approvisionner les colons en arbres<sup>2</sup>. Les urbanistes convoqués pour dresser le plan de la nouvelle capitale, et notamment Forestier, insistent en même temps sur la fonction de parc urbain du jardin d'essai<sup>3</sup>, pensé comme un attribut décoratif de la ville coloniale.

#### JARDINS ÉPHÉMÈRES

La chronologie de l'histoire des jardins botaniques dans les colonies est par nature soumise aux aléas de la nature, mais aussi à des politiques parfois très discontinues. La destruction totale du jardin de Saint-Pierre de la Martinique lors de l'éruption du mont Pelée en mai 1902, emportant également son directeur, Nollet, a certes un caractère exceptionnel, mais elle rappelle la fragilité de ces institutions, dont beaucoup ont eu des vies courtes ou hachées. La chronologie des jardins botaniques est d'autant plus délicate à établir que les jardins sont par nature fragiles, et disparaissent souvent des archives sans que l'on puisse savoir s'ils ont été complètement abandonnés, relocalisés ou transformés. Le caractère éphémère des jardins botaniques est une dimension essentielle de leur histoire, obligeant à composer avec des

1. Auguste Chevalier, « Cinquième conférence », art. cité.

2. J. Valin, « L'excursion annuelle à Rabat-Salé », *Bulletin de la société d'horticulture et d'acclimatation du Maroc (zone française)*, n° 71, 3<sup>e</sup> trimestre 1930.

3. Dans l'empire français, on trouve des graphies fluctuantes : jardin d'essai, jardin d'Essai ou jardin d'essais.

blancs qui peuvent être des lacunes historiographiques mais aussi le résultat de vies parfois mouvementées, dépendant de la nature comme des options politiques des gouvernements coloniaux.

### *Abandons*

La spécificité des jardins botaniques est qu'ils ne peuvent subsister sans un entretien quotidien et des investissements conséquents. L'abandon guette de nombreux jardins botaniques, dès lors que les moyens de maintenir une nature contrainte ne sont pas disponibles. À Cayenne, le jardin de l'habitation Gabrielle, aménagé à la fin des années 1770, confié à des botanistes du Jardin des plantes, dont Nectoux en 1788, puis Joseph Martin en 1791, est complètement abandonné en 1830; les terrains sont vendus. Les premiers jardins de la Jamaïque, créés à Bath en 1779 et à Liguanea en 1790, sont à l'état de ruines au début du XIX<sup>e</sup> siècle. À Singapour, dès 1819, un premier jardin jouxtant la résidence de Sir Thomas Raffles est consacré principalement à la culture des épices (noix de muscade, clous de girofle), mais est abandonné après que le gouverneur a quitté l'île, et disparaît en 1829. En 1836, la Société horticole de l'île ouvre un nouveau jardin, lui-même abandonné, faute de moyens, au bout de quelques années. Le jardin sera recréé une troisième fois dans un autre lieu en 1859<sup>1</sup>. Aux Philippines espagnoles, un premier jardin botanique établi par Juan de Cuellar, un botaniste employé par la Royal Philippine Company, est créé autour des années 1790 à Malate, puis abandonné<sup>2</sup>.

Les jardins dont la création résulte de l'initiative individuelle d'un gouverneur ou d'un fonctionnaire zélé ont généralement une durée de vie limitée. Le commissaire de marine Aubry, féru de botanique, crée ainsi dans les années 1850 au Gabon un jardin, vite abandonné malgré l'enthousiasme de certains visiteurs: «Un magnifique jardin d'essai où les cultivateurs puiseront en abondance les plantes qui leur seront nécessaires. Il est présumable que si cet administrateur avait été un peu plus aidé, son jardin aurait atteint l'importance de celui d'Alger<sup>3</sup>». En 1887, le pharmacien de marine Raoul, envoyé en

1. Nigel P. Taylor, «The Environmental Relevance of the Singapore Botanic Gardens», dans Timothy Barnard, *Nature Contained: Environmental Histories of Singapore*, Singapour, NUS Press, 2014, p. 115-138.

2. Domingo Madulid, «The first Botanic Gardens in the Philippines», *Philstar*, 2 mai 2009, <https://www.philstar.com/other-sections/gardening/2009/05/02/462965/first-botanic-gardens-philippines>.

3. ANOM, COL EE/60/64, Extrait d'une lettre du chef de la division des côtes occidentales d'Afrique au ministère des Colonies, en date du 12 août 1854.

mission par le ministère des Colonies pour introduire des espèces économiques dans les territoires du Pacifique, se voit confier par le gouverneur de Tahiti un terrain de huit hectares, pour faire un jardin botanique. L'administration met à sa disposition des condamnés pour faire les travaux nécessaires à l'aménagement d'une pépinière, ouverte après quelques mois de travaux. Raoul n'est cependant là que de passage, et après son départ, le jardin périclité. Il est supprimé en 1904, le terrain étant rattaché à l'hôpital. Au Cambodge, le jardin d'essai de Phnom Penh fondé en 1902 par le chef du service de l'agriculture Auguste Cassier est supprimé dès 1905, après que son initiateur est parti en congé<sup>1</sup>.

Certains jardins subsistent physiquement mais perdent leur qualification de «botanique» en l'absence de soin particulier. Le jardin de Pondichéry, créé en 1826, est en mauvaise posture dès 1830 (son directeur est rentré en France pour raisons de santé en 1828), et son état délabré conduit le ministre à cesser le paiement du nouveau directeur en 1832. L'administration locale demande la fermeture, après qu'un coup de vent en 1830 a largement endommagé les plantations. En 1841, le conseil général de Pondichéry annonce ainsi la mise en vente du terrain, qui ne semble pourtant pas actée, même si le jardin n'est plus entretenu<sup>2</sup>. En réalité, il sert à partir du milieu des années 1840 d'annexes à une magnanerie et n'est plus un jardin, mais une pépinière de réserve de mûriers. En 1850, le jardin existe toujours, mais des carrés sont affectés à d'autres services de la colonie : le service de santé, qui cultive des plantes médicinales, le Domaine, pour un carré destiné à fournir les plantations publiques<sup>3</sup>.

L'abandon peut être un abandon du jardin scientifique au profit d'un simple parc urbain. C'est le cas d'un grand nombre de jardins dans l'entre-deux-guerres, qui perdent leurs fonctions savantes et leur statut institutionnel pour devenir des parcs municipaux, comme à Hanoï ou au jardin de Cape Town, qui, fondé en 1848, sur un sol pauvre et mal irrigué, est abandonné à la municipalité en 1891 pour devenir un simple espace récréatif<sup>4</sup>.

1. Archives nationales, Hanoï, centre N°1, Sri Lanka734, Dossier individuel de Cassier (Auguste Marie Joseph), chef du service de l'agriculture au Cambodge, 1898-1906.

2. ANOM, Fm, SG Inde//478.

3. ANOM, Fm, SG Inde//537.

4. *Kew Miscellaneous*, vol. 10, 1910, p. 372.

*Du bon vouloir des gouvernements*

L'abandon révèle les fluctuations des politiques coloniales envers l'empire des plantes. Les jardins coûtent cher en entretien, en personnel, et les budgets coloniaux sont toujours examinés à la loupe (voir le chapitre IV). Le premier jardin de Buitenzorg, créé par les Hollandais en 1817, est abandonné en 1826 (avant d'être recréé pour devenir une institution majeure), le roi Willem I<sup>er</sup> jugeant alors son rendement insuffisant. Dans la péninsule malaise au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, pas moins de 14 jardins botaniques sont créés, et 11 sont abandonnés<sup>1</sup>. À Pénang par exemple, le jardin d'épices de la Compagnie des Indes, ouvert en 1786, se voit doté d'un botaniste en 1894, mais en 1806, le coût trop élevé de l'entretien aux yeux du gouverneur conduit à la vente du terrain (le jardin est alors démembré en parcelles et les arbres sont déterrés). En 1822, sous l'influence de Sir Raffles, le fondateur du jardin de Singapour, un deuxième jardin est créé, qui sera supprimé en 1834 par le nouveau gouverneur, peu intéressé par la botanique, avant qu'un troisième jardin ne soit établi en 1884.

En 1820, le nouvel administrateur de la Guyane française souhaite créer un nouveau jardin à Baduel, et charge le directeur des cultures des Habitations royales, M. Poiteau, d'aménager un jardin dans un champ<sup>2</sup>. Quelques années plus tard, en 1833, le Conseil général demande la vente de ce jardin des plantes, qui bloque la percée de nouvelles rues et qui est inutile<sup>3</sup>. L'avis est suspendu. Le problème vient également du fait qu'aucun botaniste du roi n'a été nommé après le départ de Poiteau et que seul un jardinier s'en occupe, sans avoir l'instruction nécessaire à la tenue du jardin. Finalement, le jardin des plantes de Baduel est définitivement abandonné en 1845, et les terres aliénées.

Le premier jardin créé par les Français en Afrique, à Saint-Louis du Sénégal, a aussi une vie mouvementée pendant un long siècle d'abandons et de reprises. Confié à Claude Richard (1793-1869), futur directeur du jardin botanique de Saint-Denis de la Réunion, il ouvre en 1816 et prend le nom de son fondateur, «Richard Toll» (le «jardin de Richard» en wolof), qui le dirige pendant quatre ans, avant de le confier à Perrottet, futur directeur du jardin de Pondichéry, qui y reste

1. «A History of the Gardens of the Malay Peninsula», *Kew Miscellaneous*, vol. 5, 1910, p. 153-158.

2. ANOM, Fm, SG GUY//64; 25 janvier 1820, de l'administrateur de la Guyane française au ministre.

3. ANOM, Fm, SG GUY//64, extrait des procès verbaux du conseil général, juin 1833.

jusqu'en 1826. En état de quasi-abandon, le jardin est supprimé en 1829, avant d'être relancé par le gouverneur Faidherbe en 1854, qui fait venir un chef de culture de l'institut agronomique de Versailles, ainsi que des serres de plantes du Muséum et d'Alger pour multiplier les espèces. Le jardin est alors étendu, des bambous sont plantés pour protéger des vents les cultures d'arbres fruitiers, puis à nouveau abandonné en 1865, repris en 1898, pour être enfin définitivement abandonné pendant la Première Guerre mondiale. Les sols argileux, les problèmes d'irrigation et le vent d'est ne permettent pas d'essais fructueux et semblent être la cause de ce renoncement après un siècle de tentatives avortées<sup>1</sup>.

Avec l'évolution du modèle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de nouveaux jardins sont créés, qui disparaissent tout aussi vite que leurs prédécesseurs. La gestion rationnelle des colonies semble davantage un vœu pieux qu'une réalité de la pratique, au moins en matière de botanique. Lors d'une mission d'études en Afrique-Occidentale française (ci-après AOF) en 1913, Auguste Chevalier souligne ainsi, à propos de la colonie de Guinée :

Dans cette colonie, il n'existe peut-être pas un chef-lieu de cercle qui à un moment donné n'ait eu un Jardin d'Essai. Certains de ces jardins ont été entretenus pendant six mois à peine, ou plutôt l'agent qui s'y trouvait, était affecté à un autre cercle avant l'achèvement de son congé. Les quelques essais qu'il avait pu entreprendre étaient abandonnés ou repris ailleurs<sup>2</sup>.

Dissertant sur l'agriculture coloniale, Auguste Chevalier constate :

De 1895 à 1900, la plupart de nos colonies de l'Afrique occidentale s'organisent ; des embryons de services agricoles se créent, de nombreux jardins d'essais se fondent, mais la plupart hélas n'eurent qu'une durée éphémère. Pendant les dix ans qui suivent on les abandonne, on les reconstitue, on les déplace, aussi les résultats qu'ils donnent sont des plus insignifiants<sup>3</sup>.

Il ne s'agit pas d'une spécificité française. Au Sierra Leone, le jardin botanique est ouvert en 1895. Il est complété en 1902 par une station botanique dévolue à la culture de plantes économiques (ferme expérimentale de Songo), qui ferme au bout d'un an car elle est trop

1. Auguste Chevalier, *Les végétaux utiles de l'Afrique tropicale française*, vol. 1, f. 1, Paris, Dépôt des publications, 1905, p. 25.

2. Archives nationales du Sénégal, 1G278, Mission permanente d'études des cultures et jardins d'essais coloniaux 1911-1912-1913.

3. Auguste Chevalier, « Cinquième conférence », *Revue de botanique appliquée et d'agriculture coloniale*, vol. 10, n° 106, 1930, p. 517.